



Communiqué de presse

Les Lilas le 16 décembre 2022

Elections professionnelles dans la fonction publique : la FSU confortée

L'ensemble des résultats des élections professionnelles est maintenant connu, la FSU est globalement confortée comme 5^{ème} organisation de la fonction publique avec 9,2% des suffrages (+ soit 0,6 point, 3 sièges au conseil commun, inchangé), elle reste la deuxième organisation de la fonction publique de l'Etat, avec 17,1% des voix, + 0,8, 4 sièges (=), et fait son entrée au conseil supérieur de la fonction publique territoriale (4,1%, + 0,4, 1 siège, +1).

Par la loi de 2019, et en particulier avec la reconfiguration des instances de dialogue social, le gouvernement visait la destruction d'un syndicalisme ancré dans la réalité du quotidien des professions. La force de la FSU à l'issue de ces élections constitue donc une mise en échec de cette manœuvre. Fort-es de ce résultat, les militantes et militants de la FSU continueront d'agir avec détermination, au plus près des collègues pour défendre leurs situations individuelles et collectives, dans les petits comme dans les grands combats du monde du travail pour une société démocratique, d'égalité et de justice sociale.

La FSU déplore un taux de participation globalement inférieur au précédent scrutin de 2018. En faisant sortir l'exercice du droit de vote du lieu de travail, qui plus est sans matérialisation suffisante de l'acte de voter si ce n'est par voie électronique, le gouvernement fragilise la participation depuis quatre élections. Sa politique de dénaturation des missions et de déni des métiers, de non-reconnaissance du travail quotidien des personnels est aussi un vrai facteur de désaffection.

La représentativité acquise dans le versant territorial marque une étape importante dans le développement de la FSU. La FSU territoriale conforte ses implantations dans le Nord, les Bouches-du-Rhône, et en Haute-Vienne où elle reste la première organisation syndicale de la FPT. Elle maintient sa première place au conseil régional PACA, devient 1^{ère} au conseil régional Nouvelle-Aquitaine et à la communauté urbaine du Mans, elle devient la 3^{ème} organisation syndicale à la ville de Paris, et enregistre des progressions notables à la Réunion et à Mayotte.

.../...

A l'Etat, la FSU est désormais majoritaire dans 3 ministères et non plus 2 : elle reste en effet la première organisation syndicale à l'Education Nationale et à l'Agriculture et devient première aux Affaires Etrangères. Elle reste aussi première organisation des agent-es publics de Pole Emploi. Elle progresse au ministère de l'Enseignement et de la Recherche où elle gagne un siège, elle reste représentative à la Culture, à la Transition Ecologique, au ministère du Travail. Elle perd un siège à Jeunesse et Sports et perd sa représentativité au ministère de la Justice tout en restant majoritaire à la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) et implantée dans l'administration pénitentiaire, elle est donc d'ores et déjà déterminée à reconquérir sa représentativité dans ce ministère.

La FSU tient à remercier les collègues qui ont témoigné par leur vote leur confiance dans une organisation syndicale de lutte et de propositions.

Alors que le gouvernement continue :

- de fomenter un recul de l'âge de départ en retraite et/ou un allongement des durées de cotisation ;
- de refuser toute mesure salariale générale ;
- de mettre en avant, au niveau des discussions fonction publique comme dans chaque ministère, les mêmes antiennes managériales : « individualisation », « performance », « travailler plus pour gagner plus », « développement de l'indemnitaire contre l'indiciaire », etc.
- de vouloir imposer une réforme des lycées professionnels qui sacrifie l'avenir de la jeunesse la plus fragile économiquement et scolairement et celui des métiers de PLP.

La FSU affirme sa détermination à mener tous les combats pour lesquels les collègues lui ont donné mandat. La FSU appelle d'ores et déjà l'ensemble de l'éducation à se mobiliser le 17 janvier et sera moteur dans l'intersyndicale interprofessionnelle qui doit se retrouver dès le 10 janvier pour décider d'actions fortes pour mettre en échec le projet gouvernemental de réforme des retraites.

SUIVEZ-NOUS !

